

SARL Agence FOLCO IMMOBILIER
57, Impasse du Limousin – 34 500 BEZIERS
Tél : 04.67.28.40.91

gestion-folcoimmobilier@orange.fr

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

Soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 1^{er} septembre 2017.

Prix de vente	Honoraires
De 0 € à 40 000 €	3 000 € TTC
De 40 001 € à 60 000 €	4 000 € TTC
De 60 001 € à 100 000 €	6 000 € TTC
De 100 001 € à 150 000 €	8 000 € TTC
De 150 001 € à 180 000 €	9 000 € TTC
De 180 001 € à 220 000 €	11 000 € TTC
De 220 001 € à 260 000 €	12 000 € TTC
De 260 001 € à 300 000 €	13 000 € TTC
De 300 001 € à 350 000 €	15 000 € TTC
De 350 001 € à 450 000 €	20 000 € TTC
De 450 001 € à 550 000 €	25 000 € TTC
De 550 001 € à 650 000 €	30 000 € TTC
De 650 001 € à 900 000 €	35 000 € TTC
+ 900 001 €	45 000 € TTC

BAREME DES HONORAIRES VENTE DE NEUF A LA CHARGE DU VENDEUR

Soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 1^{er} septembre 2017.

Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
Villa Pouzolles	Vendeur	7 000 € TTC forfaitaire